



PV de la réunion du Conseil d'Administration FVWB

19/05/2026 - Bouge

Présidente: L. Festa

Administrateurs: Van Bever, F. Offermans, P. Herbrandt, B. Dewilde, T. Lycops

Directrice générale : L. Rase

Cellules : B. Valentin, D. Blairon (DT), E. Humblet, A. Michaux

Invités permanents : A. Cathelyns (Trésorière), P. Carlier, P. Achten, M. Hourlay

Excusés : R. Gruselin, A-M Habets

1. Administration

1.1 Approbation du PV du 21/04/2026

Quelques modifications de forme ont été faites en ligne. Pour le reste, le PV est approuvé.

1.2 Indemnités de formation

À l'instar de ce qui avait été mis en place l'année dernière, un formulaire en ligne sera ouvert à la juin et juillet. Durant cette période, les clubs pourront introduire leurs demandes d'indemnités de formation.

Les indemnités seront ensuite calculées, en vue d'un versement en octobre, conformément à notre ROI.

Moventis sera chargé de ce travail (travail hors convention).



1.3 Engagement d'un(e) étudiant(e)

Le CA valide l'engagement d'un(e) étudiant(e) pendant trois semaines au mois d'août afin de soutenir le secrétariat dans le cadre de la digitalisation des archives de la Fédération.

Un appel à candidatures sera lancé prochainement.

2. Compétition

2.1 Problèmes Tour finaux des 11èmes de Promo Messieurs

Le BEVC a prévenu de manière tardive le Responsable de la compétition qu'ils ne participaient pas au tournoi des 11^{èmes} de Promo. Le club organisateur, l'équipe adverse, le secrétariat de la FVWB, quant à eux, n'ont pas été prévenus.

En application de l'art 460, point 2.2, al. 3 du ROI, les sanctions suivantes seront appliquées :

- Amende de 16U ;
- Dédommagement 40U au club de Mortroux ;
- Remboursement des frais engagés par le club organisateur ;
- Prise de charge des indemnités d'arbitrage.

2.2 Séries Promo 2026-2027

Le Responsable de la compétition propose un document avec les séries Promo pour la saison 2026-2027. Celles-ci sont validées par le CA.

3. Technique

3.1 Bourses individuelles 2026 Beach

Sur la base des dossiers introduits et après analyse de ceux-ci, le CA décide d'octroyer les aides suivantes :

- ☐ Alexis Humblet : bourse individuelle de 3.000 €, approuvée par à l'unanimité.



- ☐ Louis Laenen : bourse individuelle de 500 €, approuvée par 4 voix pour et 2 voix contre.

3.2 Formation des cadres

Le CA est informé que M. Xavier Flamme a accepté une offre d'emploi à temps plein au sein d'un établissement d'enseignement supérieur. Il quittera dès lors son poste de Responsable de la Formation des Cadres de la FVWB au 1^{er} septembre prochain.

Compte tenu du profil de compétences très spécifique requis pour cette fonction, des qualifications imposées ainsi que de la nécessité de soumettre la candidature envisagée à la validation de l'ADEPS, le CA décide de valider le profil de M. Gilles Lombard au poste de Responsable de la Formation des Cadres.

Plusieurs membres du CA regrettent, cependant, qu'un appel à candidatures n'ait pas été introduit afin de faire preuve d'une certaine "ouverture" bien que le profil recherché était très spécifique.

Le CA mandate la DG afin de négocier les conditions financières de cette collaboration, dans le respect de l'enveloppe budgétaire actuellement consacrée à cette fonction.

4. Volley Belgium

4.1 Élection des Représentants de la FVWB au CA de Volley Belgium

- ☐ Patrick Herbrandt : **Oui** à l'unanimité
- ☐ Francis Offermans : **Oui** à l'unanimité

4.2 Désignation des Représentants de la FVWB à l'AG de VB

Pascal Schmets et Didier Vanleeuw ont démissionné de l'AG de VB.

Puisqu'il n'est plus membre du CA de la FVWB depuis 2024 et qu'il refuse de démissionner de l'AG de la VB depuis lors, le CA de la FVWB (5 voix pour et 1 voix contre) se voit contraint de demander l'exclusion d'Éric Davaux de l'AG de VB, conformément à l'article 9 §2, al 2 des statuts VB. Une lettre circonstanciée décrivant les motivations du CA de la FVWB concernant cette demande d'exclusion sera envoyée à VB avant leur prochaine AG prévue le 9 juin.



Actuellement, les membres effectifs de la FVWB à l'AG de VB sont : Bernard Dewilde, Anne-Marie Habets, Leticia Festa et Denis Van Bever.

Seront proposés en tant que nouveaux membres effectifs : Thibault Lycops, Francis Offermans et Patrick Herbrandt.

Patrick Herbrandt prendra contact avec Stéphan André, afin d'essayer d'obtenir une procuration.

4.3. Désignation d'expert externe au CA de Volley Belgium

La Directrice générale, en concertation avec son homologue flamand, demande au CA de la FVWB de soutenir la proposition visant à désigner les Directeurs généraux des deux ailes régionales comme experts externes au CA de VB, conformément à l'article 21, §1, alinéa 2 des statuts de VB.

Cette désignation leur permettrait de participer (sans droit de vote) à l'ensemble des réunions du CA, et non uniquement aux points relatifs aux cellules.

Le CA soutient unanimement cette demande. Les représentants de la FVWB au sein du CA de VB s'engagent à relayer cette proposition lors des prochaines réunions, avec pour objectif une mise en œuvre à partir de septembre 2026.

5. Varia

5.1 Modification date de la prochaine réunion du CA

Le CA du 16/06 est reporté au 23/06.

Fin du CA : 21h50